

Liancourt

magazine



Une rentrée scolaire sereine

Une ville en mouvement :
Politique de la ville

Économie :
Nouveaux boulangers

N° 57
octobre 2015



sommaire

numéro 57 • octobre 2015

3 Le mot du maire Nouvelle rentrée...
nouvelle organisation

4 Ils font Liancourt
Véronique Flament, une artiste autodidacte

7 Vie municipale Gilbert Philippot : un pilier
de la commune disparaît

8 Le dossier Une rentrée scolaire sereine

14 Une ville en mouvement Politique de
la ville : le quartier prioritaire "Les Abords du
Parc"

16 Évènements Les Championnats Nationaux
Cycloport UFOLEP à Liancourt

18 Ça bouge à Liancourt

21 Un peu d'histoire Le "Trait d'union du
bicentenaire"

22 Les échos de l'économie Nouveaux
boulangers

24 Évènements Les personnages de bande
dessinée font les cavalcades

26 Zoom sur Le "Coup de Patte"

27 Liancourt pratique Permanences des élus

28 Agenda Novembre - décembre 2015
Janvier - février 2016



Gilbert Philippot
page 7



Trait d'union du
bicentenaire
page 21

Les Championnats Nationaux Cycloport UFOLEP à Liancourt page 16



LIANCOURT MAGAZINE, le journal d'information des Liancourtois. N° 57 : octobre 2015

Directeurs de publication : Roger Menn (Maire) et Valérie Menn (Maire-adjointe chargée de l'information).

Rédacteurs : Marie-Pierre Rabineau et Valérie Menn.

Couverture photographique : Marie-Pierre Rabineau , Roger Menn, Valérie Menn, AC Catenoy, Fondation Arts et Métiers

Création et maquette : Daniel Descamps (Clermont).

Impression : Société Moderne d'Impression SMI (Clermont).



Le "Coup de Patte"
page 26



Nouvelle rentrée... nouvelle organisation

Maire de Liancourt depuis 1989 et Conseiller Général du canton de Liancourt depuis 1994, j'ai toujours effectué des permanences publiques en mairie de Liancourt le mardi de 14h30 à 19h00. J'ai reçu lors de celles-ci de nombreux Liancourtois mais également beaucoup de personnes extérieures à notre commune à la recherche notamment d'un logement, d'un emploi ou encore d'un service ou coup de pouce quelconque.

N'étant plus Conseiller Général depuis avril 2015, puisque je m'étais effacé après la disparition du canton de Liancourt au bénéfice de mon collègue et ami André Vantomme, Conseiller Général du canton de Clermont, j'ai repris une activité professionnelle le 1^{er} octobre dernier.

Docteur ingénieur en physique des matériaux pour composants électroniques et optoélectroniques, ancien ingénieur chez FranceTélécom, titulaire de sept brevets d'invention, mes expériences professionnelles dans ce domaine ainsi que la fonction de Vice-Président du Conseil Général de l'Oise chargé de la mise à très haut débit du territoire, que j'ai exercée jusqu'en mars 2015, m'ont permis aujourd'hui de devenir Directeur de l'aménagement numérique départemental au sein du Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (SMOTHD).

Ce retour dans le monde du travail me permet de rester un élu proche des réalités de la vie, contrairement à beaucoup d'élus nationaux ou encore de membres du gouvernement qui sont jugés par nos concitoyens comme "déconnectés". Il implique cependant une réorganisation de mon emploi du temps, c'est pourquoi j'ai décidé de ne plus assurer mes permanences le mardi après-midi et de me consacrer uniquement aux Liancourtois. Les personnes désireuses de me rencontrer pourront retirer à l'accueil de la mairie une fiche de demande de rendez-vous à laquelle je donnerai suite le plus rapidement possible.

Je reste totalement dévoué à la commune de Liancourt et à ses habitants et bien entendu à votre entière disposition.

Roger Menn,
Maire de Liancourt
Président de Oise Habitat



Véronique Flament, une artiste autodidacte



Véronique Flament est passionnée de peinture depuis toujours. Elle est devenue avec l'expérience une artiste peintre de talent. Liancourtoise depuis une dizaine d'années, elle a exposé ses œuvres au centre culturel Alexandre Urbain ainsi qu'à la médiathèque Lucien Charton.

La peinture, sa passion

Cette mère de deux enfants, informaticienne, travaille sur Paris et prend le train matin et soir. Mais au-delà de ce quotidien ordinaire, Véronique Flament est passionnée par la peinture... Du plus loin que remontent ses souvenirs, elle a un pinceau à la main.

Comme beaucoup d'artistes amateurs, dans les années 90, elle dessinait pour elle et achetait la revue "Peindre et dessiner". Un jour la libraire, constatant que Véronique Flament vient acheter fidèlement son magazine, lui demande de faire un portrait de son chien d'après une photo. Véronique essaie de refuser disant qu'elle ne maîtrise pas la copie d'après photo mais la libraire insiste : "je vous donne la photo, vous essaieriez à l'occasion !". Le chien est un gros bouledogue, plein de plis : difficile de faire les ombres et les clairs obscurs pour réaliser un portrait fidèle de l'animal ! Véronique Flament range dans ses cartons cette photo qui tombe

un peu dans l'oubli. C'est plus d'une année après qu'elle tente de satisfaire la demande de la libraire. Elle y parvient et offre la toile à la propriétaire du chien. Ravie du résultat, cette dernière fera passer à Véronique Flament une petite enveloppe contenant des remerciements enthousiastes et un peu d'argent. Ce fut sa première vente !

Une artiste autodidacte

Véronique Flament n'a jamais pris aucun cours de peinture mais elle a souvent un crayon à la main et griffonne des croquis, des dessins. Elle suit son inspiration et lorsqu'une idée jaillit, elle peut travailler sans relâche, jour et nuit. Ses toiles peuvent être naïves, animalières ou abstraites, elle n'a pas de style particulier. De la même manière, elle essaie tout. Le support d'abord : une feuille de papier, une toile à peindre bien sûr mais aussi un morceau de bois, du papier d'emballage. La peinture ensuite : l'huile, l'acrylique, le feutre, les pastels gras et quelques fois, la feuille d'or.





Et puis enfin, les outils : du couteau au pinceau en passant par la récupération de tout ce qui peut être utilisé. Véronique Flament aime la matière et la transforme en œuvre d'art. Actuellement, elle s'essaie à la bande dessinée. Feutres de toutes tailles à la main, elle aligne des traits, des couleurs et parvient à un rendu étonnant, proche des réalisations du photographe Andy Warhol.

au centre culturel Alexandre Urbain. Ce sera la première exposition publique de Véronique Flament. Elle sera suivie, quelques mois plus tard, d'une seconde exposition, cette fois-ci à la médiathèque Lucien Charton, du 7 au 24 avril 2015. A cette occasion, de nombreux Liancourtois ont pu découvrir le talent de cette artiste et la rencontrer lors du vernissage de l'exposition, le samedi 11 avril 2015.

La modestie naturelle de Véronique Flament lui impose de ne pas se nommer artiste et pourtant nous avons bel et bien une nouvelle artiste peintre à Liancourt ■



Une première exposition à Liancourt

Cédric Egnart, conseiller municipal et voisin de Véronique Flament, invite Marie-France Delandre, Maire-adjointe chargée de la culture à rencontrer l'artiste afin de découvrir son travail. Marie-France Delandre, séduite par la qualité des œuvres, lui propose alors d'exposer ses toiles

Gilbert Philippot : un pilier de la commune disparaît

Gilbert Philippot, conseiller municipal de juin 1995 à mars 2014, nous a quitté le 19 septembre dernier. Nous rendons hommage à cet ancien élu très impliqué dans la vie liancourtoise.



Gilbert Philippot est né le 10 septembre 1922 à Morbecque dans le Nord. Il obtient son diplôme d'ajusteur fraiseur à l'école professionnelle de Beauvais. En 1943, il est réquisitionné pour le service du travail obligatoire (STO) et part en Allemagne pour deux longues années. A son retour, il est recruté chez Somenor à Creil en qualité d'ajusteur fraiseur. Il y reste 10 ans et entre ensuite chez Albaret à Rantigny. Il y travaillera jusqu'à l'âge de la retraite qu'il prend en 1983. Toujours après-guerre, il rencontre dans le train qui le mène au travail Thérèse Tourte. Il l'épouse le 8 mars 1947 à Thieux dans l'Oise. De cette union, sont nés deux enfants qui donneront à leur tour naissance à quatre petits-enfants puis six arrière-petits-enfants.

Gilbert Philippot était un homme généreux et actif qui s'est investi sans relâche dans le monde associatif. A Liancourt, il fut notamment Président du Comité des Fêtes et d'Animation de la ville, Trésorier de la Société de Pêche Le Vairon et de l'association d'Entraide aux Anciens mais aussi membre du Comité de Jumelage Liancourt-

Mainburg. Il dirigea également l'équipe féminine de football de Breuil-le-Vert durant de nombreuses années. Toujours au service des autres, Gilbert Philippot aura fait rêver bon nombre d'enfants puisqu'il assura le rôle de Père Noël de Liancourt durant près de 25 ans dans les écoles maternelles de la ville, à la maison de retraite, au centre communal d'action sociale...

En 1995, bénévole toujours présent dans Liancourt, Gilbert Philippot fut contacté par Roger Menn pour se présenter à ses côtés aux élections municipales. Il accepta et fut élu conseiller municipal en juin 1995 et nommé délégué aux retraités et aux personnes du troisième âge. Il s'engage parallèlement à la section du Parti Socialiste de Liancourt. Réélu en mars 2001, il devint alors délégué aux personnes âgées et s'occupa notamment du voyage des seniors et siégea au conseil d'administration de la maison de retraite. Il se représenta en 2008 pour un troisième mandat. Il était alors le doyen du conseil municipal et malgré son âge, toujours présent aux réunions ainsi qu'aux manifestations patriotiques, sportives et culturelles. Jusqu'en mars 2014, il assura son rôle de conseiller municipal délégué aux personnes âgées. En hommage à son engagement pour la commune, il reçut la médaille de la ville lors de la cérémonie des vœux du Maire en 2012.

Après 19 ans passés au service de la commune, Gilbert Philippot restera toujours très présent dans le monde associatif, non plus comme bénévole mais comme adhérent : membre de l'association de l'Entraide aux Anciens de Liancourt, il participe aux repas et goûters, il fréquente également "Cauffry Animation" et le club des anciens de Cauffry au sein duquel il joue au scrabble tous les jeudis, un rendez-vous qu'il ne veut surtout pas manquer !

Gilbert Philippot s'est éteint le 19 septembre dernier à l'âge de 93 ans, très entouré par sa famille et ses amis. C'est un personnage central de Liancourt qui nous a quitté et qui nous manque déjà. ●

Une rentrée scolaire sereine



Le mardi 1^{er} septembre 2015, 721 enfants ont pris le chemin de leur école. La municipalité est soucieuse d'offrir aux enseignants et à leurs élèves les meilleures conditions de travail et de favoriser la réussite scolaire de tous.

Sur le chemin de l'école...

Pour certains, la rentrée c'est la joie de retrouver les camarades que l'on n'a pas vus durant tout l'été. Pour d'autres, c'est l'angoisse de la découverte d'une nouvelle école, le premier jour en petite section de maternelle et l'entrée au cours préparatoire (CP) étant des étapes importantes dans la vie d'un élève.

Une ouverture de classe en élémentaire

La ville de Liancourt compte trois écoles maternelles et deux écoles élémentaires : l'école maternelle Albert Camus, rue du Général Leclerc compte trois classes, l'école maternelle Jean de la Fontaine située sur les hauts de Liancourt compte deux classes, enfin l'école maternelle Jean Macé, ruelle Niville et rue Duvoir, compte six classes. Elles accueillent des enfants de la toute petite section à la grande section. Cette année, 282 enfants sont scolarisés en maternelle soit une trentaine d'élèves de moins que l'an passé. Cependant cette diminution ne se remarque que dans deux écoles, le nombre d'enfants



accueillis à Jean de la Fontaine étant stable.

A l'inverse, le nombre d'enfants scolarisés dans les écoles élémentaires est en hausse, 439 élèves alors qu'ils étaient 405 à la rentrée 2014. Une ouverture de classe, demandée par la municipalité auprès des autorités académiques, a eu lieu en septembre dernier à l'école élémentaire Jean Macé située avenue du Général de Gaulle. Cette dernière compte désormais dix classes dont une CLIS (classe pour l'inclusion scolaire). Cette ouverture permet notamment d'avoir des classes de CP à 23 et 24 élèves contre 29 l'an passé. L'école élémentaire Albert Camus dispose quant à elle de 7 classes accueillant en moyenne 28 enfants.

CLIS

La classe pour l'inclusion scolaire (CLIS) est en France un parcours scolaire qui accueille les enfants en situation de handicap dans des classes comprenant 12 élèves au maximum. L'objectif est de scolariser tous les élèves et de permettre aux élèves en situation de handicap de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire en milieu ordinaire.



Les CLIS adaptent l'enseignement en fonction de l'âge, du handicap et des capacités. Pour intégrer une CLIS, la situation de handicap de l'enfant doit avoir été préalablement détectée par la famille ou l'école et l'affection doit être notifiée par la Commission des Droits et de l'Autonomie de la Personne Handicapée siégeant au sein de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). La scolarisation de l'élève de CLIS s'articule autour du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) élaboré par l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH.

Les travaux d'investissements dans les écoles

C'est à la commune qu'incombent la construction, la rénovation et l'entretien dans les bâtiments scolaires. Ainsi chaque année, principalement durant les congés, les services techniques de la ville ou des entreprises effectuent des travaux destinés à améliorer les conditions d'accueil des élèves et des enseignants.



Cette année, l'ouverture d'une classe à l'école élémentaire Jean Macé a conduit la municipalité à acquérir du nouveau mobilier scolaire (3 152 €) et à engager des travaux d'aménagement d'une nouvelle salle des maîtres (4 200 €).

Durant les vacances d'automne, des entreprises ont procédé à

La municipalité accorde également aux écoles des moyens financiers conséquents

	ÉCOLES MATERNELLES	ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES
Achat de fournitures scolaires	56 € par élève	56 € par élève
Coopérative scolaire	52 € par classe	52 € par classe
Arbre de Noël	310 € par classe	
Sorties pédagogiques		213 € par classe
Dotations transport	400 € par classe	510 € par classe
Participation aux classes de découverte	55 % du prix du séjour	55 % du prix du séjour
Frais exceptionnels classe d'environnement	87 € par classe	87 € par classe

l'installation de volets roulants dans le dortoir de l'école maternelle Jean Macé (ruelle Niville) pour un montant de 2 549 € et à des travaux d'isolation thermique de la classe de grande section située à l'étage de l'école maternelle Albert Camus pour un montant de 5 400 €.

L'aménagement des deux cours des écoles élémentaires débuté au printemps avec les tracés au sol sera poursuivi avec la mise en place de bancs et poubelles au cours de l'année scolaire.

Des moyens humains et financiers pour les écoles

La municipalité de Liancourt a à cœur d'apporter aux écoles maternelles et élémentaires des moyens de fonctionnement importants et n'hésite pas à investir pour ses enfants. Des sommes dédiées à l'éducation qui placent les écoles de Liancourt parmi les mieux dotées du département de l'Oise.

Tout d'abord, la municipalité apporte des moyens humains aux professeurs des écoles maternelles



afin de les aider dans leur tâche d'enseignement. Elle finance ainsi un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) par classe, de la petite section à la grande section soit au total 11 emplois. Les ATSEM sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants et assurent la préparation du matériel pédagogique et la propreté des locaux.

Des actions culturelles en direction des scolaires

Depuis l'ouverture de la médiathèque Lucien Charton en 2009, la municipalité a souhaité favoriser l'accueil des scolaires au sein de ce nouvel équipement. Ainsi, Delphine Tomala, Directrice de la médiathèque et son équipe reçoivent chaque année les écoliers de Liancourt et leurs enseignants les mardi matin, jeudi matin et après-midi et vendredi après-midi. Différentes animations sont mises en place : lecture d'albums, recherches documentaires, visites d'expositions... et les enseignants qui le souhaitent peuvent travailler sur des thèmes particuliers en collaboration avec le



personnel de la médiathèque. Cette année scolaire 2015-2016, Stéphanie Legrand, Directrice de l'école élémentaire Jean Macé et Delphine Tomala ont travaillé sur un rallye lecture adapté à chaque niveau de classe qui se déroulera tout au long de l'année, au fil des visites mensuelles à la médiathèque. De la même manière, Corinne Szczepaniak, enseignante de grande section à l'école maternelle Jean Macé, va participer en collaboration avec la médiathèque au prix littéraire jeunesse "Les petits incorruptibles". Toujours en matière culturelle, la municipalité de Liancourt programme depuis plusieurs années des spectacles en direction des

écoles maternelles et élémentaires de la ville au centre culturel Alexandre Urbain. L'objectif est double : faire découvrir aux plus jeunes ce qu'est une salle de spectacle et sensibiliser les enfants au monde artistique et culturel. "Zef et Bulle" de la Compagnie l'Art m'Attend en 2011, l'"Arbre roux" de la Compagnie des 3 chardons en 2012, le "Mystère du phare" et "Grandir ensemble" par la Compagnie Berlingot en 2013, la "Tête dans les étoiles" et "1,2,3 Tu peux compter sur tes dix droits" par la Compagnie Debout les Rêves en 2014 sont autant de spectacles que tous les écoliers de Liancourt ont pu découvrir. En 2015, c'est la conteuse Michèle Paris qui a enchanté les enfants avec l'histoire "Dans une botte de vair il y a...", quatre contes de Perrault cousus de fil d'or.

Des activités péri-éducatives favorisant l'éveil culturel, artistique et sportif des enfants

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en septembre 2014, la ville de Liancourt a adopté un Projet Educatif Territorial (PEDT) qui a été validé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) d'une part et la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) d'autre part. Ce PEDT prévoit notamment la mise en place d'activités péri-éducatives. En effet, l'organisation des temps périscolaires constitue un enjeu éducatif important,

complémentaire de l'école. Elle doit permettre de proposer à chaque enfant la possibilité de s'épanouir, tout en contribuant à la réussite de son parcours éducatif et à son intégration dans la société. C'est pourquoi les élus de Liencourt ont souhaité s'inscrire dans cette dynamique et permettre aux enfants des écoles élémentaires de la commune d'avoir accès à des activités péri-éducatives diversifiées tout au long de l'année scolaire.

Mises en place depuis septembre 2014, elles se déroulent les mardi et jeudi de 16h15 à 17h30 par cycle de 5 à 7 semaines, correspondant à chaque période scolaire. Les enfants sont répartis par niveau : CP/CE1 et CE2/CM1/CM2.

En 2014-2015, 104 enfants ont participé aux différents ateliers proposés (arts plastiques, origami, cuisine, boxe éducative, rugby, hip-hop, petit bricolage...) soit environ 26 % des élèves scolarisés en élémentaire. Autant d'activités qui ont permis aux élèves de s'initier à de nouvelles pratiques culturelles, artistiques et sportives. En septembre 2015, certaines activités qui avaient rencontré un vif succès l'an passé ont été reconduites comme par exemple l'origami, les arts plastiques ou bien la boxe éducative. Mais de nouveaux ateliers ont été proposés aux enfants notamment la sculpture sur bois lors de ce premier cycle.

D'autres activités sont en préparation et devraient être ouvertes en 2016.

Les services municipaux en direction des familles

Afin de permettre aux Liencourtois de concilier vie de famille et travail, la ville de Liencourt offre aux parents différents services pour la garde de leurs enfants.

L'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire fonctionne les lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire, à partir de 7h30 le matin et le soir jusqu'à 18h30. Il s'adresse aux enfants dont les parents travaillent à deux ou pour les familles monoparentales, dont le seul parent travaille. Les enfants des écoles maternelles sont pris en charge par des ATSEM et les enfants des écoles élémentaires par des animatrices, pour la plupart, titulaires du BAFA.



Le service périscolaire est un moment d'accueil et de loisirs qui a pour mission d'assurer le suivi des enfants en dehors du temps scolaire. Différentes activités ludiques et de détente y sont proposées afin d'amener les enfants à développer leur créativité, leur socialisation, leur autonomie tout en respectant leurs envies et leur rythme biologique. L'accueil périscolaire ne constitue pas une aide aux devoirs.

Les effectifs du service périscolaire sont d'année en année de plus en plus importants.

Effectifs moyens du service périscolaire en septembre 2015

	École maternelle Albert Camus	École maternelle Jean de la Fontaine	École maternelle Jean Macé	École élémentaire Albert Camus	École élémentaire Jean Macé
Matin	6	8	15	10	20
Soir	11	9	19	19	22

La restauration scolaire

Le restaurant scolaire, situé dans le parc de l'hôtel de ville, est dirigé par Isabelle Gosse. Il accueille les élèves des écoles maternelles et élémentaires Albert Camus et Jean Macé. Les repas



des élèves de l'école maternelle Jean de La Fontaine sont, quant à eux, livrés en liaison chaude avec le restaurant scolaire. Les enfants mangent donc dans les locaux même de l'école, dans une salle réservée exclusivement à cet usage. En raison d'une capacité d'accueil limitée, le service de restauration scolaire maternelle n'est ouvert qu'aux enfants dont les parents exercent une activité professionnelle.

Le restaurant scolaire accueille en moyenne 217 élèves (134 des écoles élémentaires et 83 des écoles maternelles). Les enfants déjeunent pour un prix de repas de 3,36 € pour les familles liancourtoises et de 5,97 € pour les extérieurs. Le conseil municipal a également instauré pour les familles domiciliées à Liancourt un tarif dégressif en fonction du quotient familial : les difficultés financières ne doivent pas être un obstacle à l'alimentation saine et équilibrée de tous les enfants.

Le restaurant scolaire fonctionne également le mercredi et accueille les enfants inscrits au centre de loisirs municipal.

Le centre de loisirs municipal

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires en septembre 2014 a conduit la municipalité à reprendre la gestion du centre de loisirs jusqu'alors dirigé par une association et à l'ouvrir le mercredi. Les enfants de Liancourt et les enfants scolarisés dans les écoles de la ville peuvent y être inscrits, à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. La ville de Liancourt travaille en partenariat avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale ainsi que la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise et les tarifs appliqués correspondent au barème 3 de la Caisse Nationale

d'Allocations Familiales.

Le centre de loisirs municipal dirigé par Gilles-Hervé Matondo rencontre un vif succès. Il accueille en ce début d'année scolaire en moyenne une cinquantaine d'enfants chaque mercredi, soit une vingtaine d'enfants supplémentaires par rapport à septembre 2014.

Cette politique en faveur des écoles et des familles a bien entendu un coût particulièrement important, notamment en raison des charges de personnel qu'elle engendre. Les participations des familles sont très éloignées du coût réel des prestations offertes et l'ensemble des actions mises en place n'a pu l'être que grâce à la solidarité de tous les habitants et du tissu économique liancourtois, par le biais de l'impôt (taxes foncières, taxe d'habitation et cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises CVAE). Toutefois, compte tenu du contexte financier difficile pour les collectivités locales (cette année la dotation globale de fonctionnement attribuée par l'Etat à la ville de Liancourt a été diminuée de 180 000 €, elle le sera de 360 000 € en 2016 et de 540 000 € en 2017), la municipalité pourrait être contrainte à réviser cette politique volontariste ■

Politique de la ville : le quartier prioritaire "Les Abords du Parc"

Dans le cadre de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, la ville de Liancourt a fait son entrée dans la liste nationale des 1 300 quartiers concernés par la nouvelle géographie d'intervention de la politique de la ville, précisément via le quartier "Les Abords du Parc".



La politique de la ville a pour objectif de revaloriser les zones urbaines en difficulté et de réduire les inégalités entre les territoires. Elle est mise en œuvre par les collectivités territoriales qui passent un contrat unique avec le préfet, contrat qui définit un projet de développement du quartier prioritaire.

La ville de Liancourt s'est ainsi engagée dans ce dispositif lors de sa réunion du conseil municipal du 30 juin 2015 et a signé un contrat de ville unique concernant le quartier prioritaire dit "Les Abords du Parc".

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine prévoit la création de conseils citoyens qui

Ce contrat comprend trois piliers d'intervention :

- la cohésion sociale
- le cadre de vie et le renouvellement urbain
- le développement de l'activité économique et de l'emploi

et trois thèmes transversaux :

- l'égalité homme femme
- la lutte contre les discriminations
- la jeunesse

sont constitués de deux catégories de membres : d'une part, des habitants du quartier concerné et d'autre part, des représentants d'associations et d'acteurs locaux qui œuvrent dans le quartier. Le collège "habitants" doit constituer à minima 50 % des membres du conseil citoyen qui doit être paritaire. La première mission du conseil citoyen est de permettre l'émergence et la valorisation d'une expression libre des habitants du quartier. Il doit leur permettre de devenir des citoyens actifs de leur commune.



Aussi, la municipalité fait appel au volontariat pour la constitution de son conseil citoyen du quartier "Les Abords du Parc". Si vous résidez dans ce secteur géographique ou si vous êtes impliqués dans la vie de

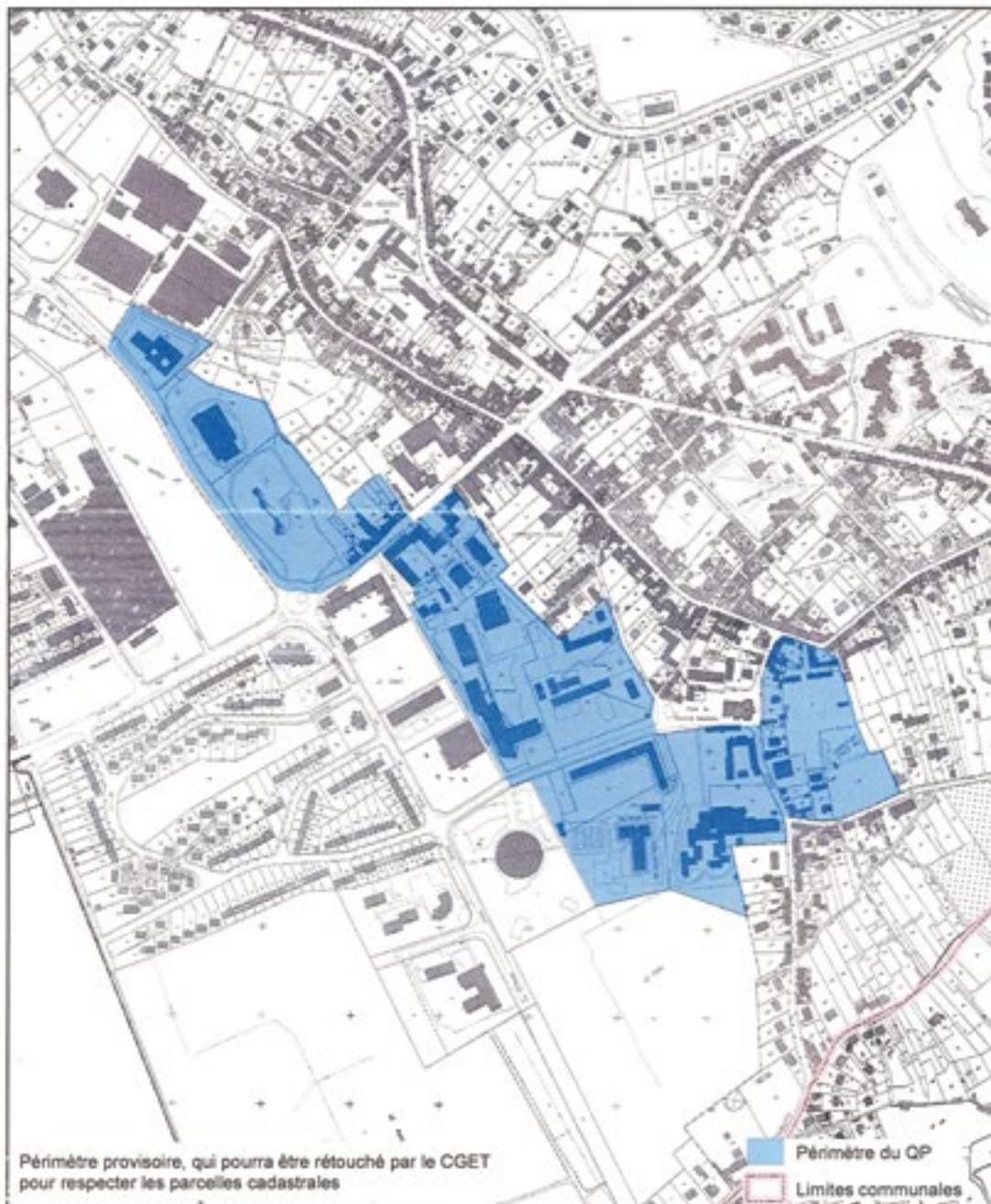
celui-ci et souhaitez vous investir dans la vie de la commune, vous pouvez déposer votre candidature par écrit à Monsieur le Maire pour siéger au sein du conseil citoyen.



cget

Département : Oise
Commune : Liancourt
CC du Liancourtois

Quartier : Liancourt Les Abords du Parc



Source : BD PARCELLAIRE©IGN-CGET

1:5 770

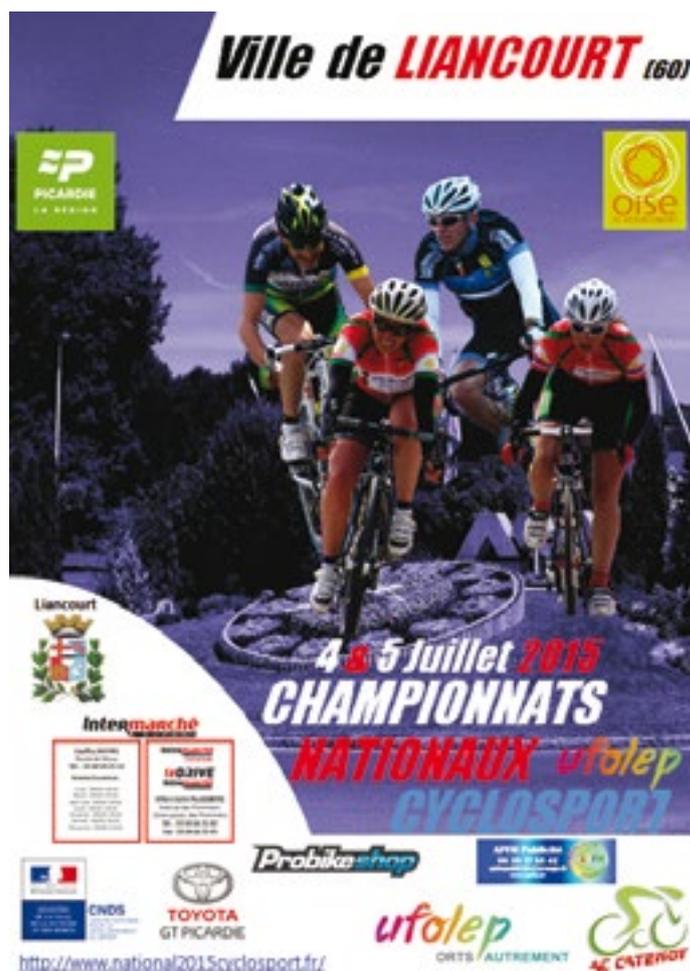
Les Championnats Nationaux Cycloport UFOLEP à Liancourt

Les 4 et 5 juillet derniers, sous un soleil de plomb, la ville de Liancourt a accueilli les Championnats Nationaux Cycloport : deux jours de compétition avec les meilleurs coureurs de l'hexagone pratiquant le cyclisme sous l'égide de l'UFOLEP.

Onze courses étaient au programme sur un circuit de 13,7 km reliant les communes de Liancourt, Verderonne, Labruyère et Bailleval. Plus de 800 coureurs se sont élancés sur ce parcours vallonné tout au long du week-end et Liancourt a vécu ces deux jours au rythme du cyclisme de haut niveau.

Au total, treize titres de champion de France ont été décernés en présence de Roger Menn, Maire de Liancourt, Mirjana Jakovljevic, Maire-adjointe chargée des sports et de nombreux élus de la commune.

Bernard Longuet, Président de l'AC Catenoy et Président du Comité d'organisation des Championnats, a salué cette "réussite collective" et a remercié les nombreux bénévoles présents sur le parcours, les différents partenaires ainsi que la ville de Liancourt pour son accueil chaleureux.





Grand succès de la fête de la musique

A l'occasion de la fête de la musique qui s'est déroulée le dimanche 21 juin 2015 dans le parc de l'hôtel de ville, Marie-France Delandre, Maire-adjointe chargée de la culture, avait mis en place une programmation musicale variée. Le soleil était au rendez-vous ainsi que le public afin d'écouter les différents groupes comme Les Gareauxcopainsdabord, Deeva, Les doigts qui collent ainsi que les différentes formations issues de l'école municipale de musique : l'ensemble de cordes juniors, l'ensemble de musiques actuelles et le Liancourt Jazz Band. Une restauration rapide était assurée sur place par les membres du Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt, présidé par Michel Dessaux. La soirée s'est terminée dans la bonne humeur avec un bal populaire animé par l'orchestre Joël Franck.



Des dictionnaires pour les futurs collégiens



C'est désormais une tradition à Liancourt, la municipalité offre aux élèves de CM2, futurs collégiens, un dictionnaire pour les accompagner tout au long de leur scolarité. Les élèves de l'école élémentaire Jean Macé ainsi que ceux de l'école élémentaire Albert Camus se sont retrouvés le mercredi 24 juin 2015 au restaurant scolaire avec leurs parents, en présence de Valérie Menn, Maire-adjointe chargée des affaires scolaires et des élus de sa commission. Ils se sont vu remettre par leur enseignant le Petit Robert Collège, paraphé par Roger Menn qui les a félicités pour leur passage en 6^{ème} en leur souhaitant la réussite scolaire.

Le cirque au "Nid Douillet" !

Le 26 juin dernier, les parents étaient invités à la structure multi-accueil municipale "Le Nid Douillet" afin de découvrir le spectacle proposé par leurs enfants. C'est sur le thème du cirque et plus particulièrement du cirque de Madagascar que petits et grands ont réalisé leurs numéros. Les parents ont pu voir évoluer leurs enfants, déguisés, dans un superbe décor au son d'une musique entraînante. Beaucoup de concentration pour les petits et un moment magique pour les parents émerveillés. Un grand merci à Isabelle Nauwynck, Directrice et à son équipe, pour leur implication afin de réaliser cette petite fête de fin d'année.



Superbe spectacle de l'école municipale de danse



C'est devant une salle comble et un public enthousiaste que Karine Blanchard et les élèves de l'école municipale de danse vous ont présenté leur spectacle de fin d'année le 27 juin 2015. Le groupe des 3-6 ans, des 7-11 ans puis des ados ont enchaîné leurs chorégraphies tout au long de la soirée, avec une mise en scène remarquable. Le spectacle présentait également des chorégraphies du groupe de danseurs adultes "Sans concession" mais également de Karine Blanchard accompagnée par Jimmy Leroux, tous deux danseurs professionnels. Face au succès de l'école municipale de danse et afin de répondre à la demande, la municipalité a ouvert deux nouveaux cours en septembre 2015 en direction des 11-13 ans et des adultes.

"Jouons ensemble" !

Afin de fêter l'arrivée des grandes vacances, les enfants des écoles ainsi que leurs parents étaient invités, vendredi 3 juillet 2015 de 17h00 à 20h00, à venir participer à des jeux "fun et dynamiques". Ce temps fort animé par les ados de l'S.Pass'Jeunes fut l'occasion de passer un bon moment en famille. Les enfants du service périscolaire étaient bien sûr présents mais de nombreux autres enfants étaient au rendez-vous accompagnés de leurs parents. Un succès pour la première édition de "Jouons ensemble".



Le tour du monde en 60 jours au centre de loisirs municipal



Gilles-Hervé Matondo, Directeur du centre de loisirs municipal avait organisé un programme d'été passionnant pour les enfants : journée à la découverte de Paris, safari au zoo de Thoiry avec une superbe exposition de dinosaures, conquête de l'ouest à la mer de sable... Et ils étaient nombreux aux rendez-vous puisque le centre de loisirs municipal a atteint sa capacité d'accueil maximale avec 100 enfants au mois de juillet. Les parents ont été invités lors de deux temps forts : au "casino" du centre de loisirs à la fin du mois de juillet et au spectacle "Tour du monde en 60 jours" à la salle Guy Lejeune fin août.

L'S.Pass'Jeunes aux Caraïbes



Cet été, l'S.Pass'Jeunes a voyagé dans les îles des Caraïbes. Les jeunes ont découvert l'histoire, la culture et les traditions des Bahamas, de la Jamaïque, d'Haïti, de Cuba et de Porto Rico. Les pirates étaient également à l'honneur du fait du lien étroit entre l'histoire de la piraterie au XVII^{ème} siècle et les Caraïbes. Le mercredi 29 juillet dernier, 25 jeunes de 12 à 17 ans ont présenté leur spectacle à la salle Guy Lejeune devant familles et amis. Les ados sont "montés à l'abordage des Caraïbes" : ils

ont enchaîné danses des îles, défilé en tenues traditionnelles, gospel, mimes et sketches sur les thèmes de la piraterie, de l'esclavage, de la pauvreté... Un show rythmé et coloré orchestré par Cécile Birck, Directrice du service enfance et jeunesse de la ville de Liancourt.

71^{ème} anniversaire de la libération de Liancourt

Mardi 1^{er} septembre 2015, jour de rentrée scolaire, était également le 71^{ème} anniversaire de la libération de Liancourt. Une cérémonie en mémoire des résistants René Pasquier et Jean Rival a eu lieu devant la stèle érigée en leur honneur sur les hauteurs de Liancourt. C'est à cet endroit que, dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre 1944, les deux résistants originaires de Liancourt et Cauffry ont été fusillés par les Allemands alors que l'armée américaine libérait les deux villes quelques heures plus tard. Roger Menn, Maire de Liancourt, en présence de Claude Persant, Maire de Cauffry, d'élus, de membres des associations patriotiques et de citoyens des deux communes a rendu hommage à ces deux hommes.



Repas d'automne pour les anciens



Dimanche 20 septembre dernier, le repas d'automne des personnes âgées de plus de 65 ans membres de l'Entraide aux Anciens de Liancourt, s'est déroulé au restaurant scolaire en présence de Roger Menn, Maire de Liancourt. Marie-Pierre Rabineau, Présidente de l'association et son équipe de bénévoles, ont permis aux participants de passer un après-midi convivial. C'est toujours un plaisir pour nos anciens de se retrouver autour d'un bon repas et de fredonner et parfois même danser sur un air de musette.

Le "Trait d'union du bicentenaire"



A l'occasion du bicentenaire de l'école des Arts et Métiers d'Angers, des Gadzarts ont relié Liancourt à Angers à vélo

Le 14 mai 2015, aux premières heures du jour, une délégation de 48 Gadzarts (gars des Arts) âgés de 22 ans à 78 ans, a quitté, à vélo, la Ferme de la Montagne à Liancourt. C'est dans ce lieu qu'en 1870, François-Alexandre-Frédéric, Duc de La Rochefoucauld, créa la première école des Arts et Métiers. Lors de ce "Trait d'union du bicentenaire", ces ingénieurs sportifs ont rejoint en quatre jours l'école des Arts et Métiers d'Angers, créée quant à elle en 1815 et installée dans le cadre prestigieux de l'ancienne abbaye du Ronceray.

La Ferme de la Montagne accueille aujourd'hui le centre historique des Arts et Métiers et notamment le musée des Gadzarts dans lequel on trouve une étonnante collection de clés d'ex. La clé d'ex est le symbole de l'exance, c'est-à-dire de la sortie définitive de l'école. C'est une tradition des Arts et Métiers et chaque promotion à la fin des études fabrique sa clé d'ex, souvent en bois, parfois en métal. Certaines sont de vraies œuvres d'art ! On trouve à Liancourt la "clé du char" : cette imposante clé en bois est le symbole de toutes les clés d'ex. Elle était au début des années 1900 jusqu'à la seconde guerre mondiale, installée chaque année sur le "char de la délivrance" lors du monôme (défilé étudiant) de fin d'études à Angers.

A l'occasion du bicentenaire de l'école d'Angers, les Gadzarts ont souhaité renouer avec l'histoire et rapporter cette imposante clé sur le campus. Ils ont donc escorté la "clé du char"



ainsi que la "clé de l'avenir" symbolisant le lien unissant tous les Gadzarts de France, jusqu'au campus.

Un grand bravo aux Gadzarts pour ce périple de 425 km à haute portée symbolique.



Laurent Corbière et Dominique Bérenger aux commandes du Four à Bois et de la boulangerie de La Rochefoucauld

Le 1^{er} octobre 2015, Laurent Corbière et Dominique Bérenger sont devenus les nouveaux exploitants des boulangeries Le Four à Bois située 14 rue Roger Duplessis et La Rochefoucauld située 9 place de La Rochefoucauld. Ces deux passionnés font souffler un vent de nouveauté sur notre ville !

Laurent Corbière est né à Puteaux et il sait très vite qu'il désire devenir pâtissier. Il réalise son apprentissage à Noailles puis à Pontoise et il obtient sans difficulté son brevet de maîtrise. Il fait son service militaire au mess du Ministère de la Défense et se forge une solide expérience. Il est ensuite recruté comme employé dans la boulangerie de M. et Mme Braine à Clermont. Il y reste pendant quatre ans puis décide de se mettre à son propre compte et ouvre une première boulangerie dans la région parisienne et cinq ans plus tard à Venette dans l'Oise.

Le parcours de Dominique Bérenger dit "Dom" est plus incertain. Né à Meaux, il n'est pas motivé par les études et quitte le lycée sans diplôme. Il enchaîne alors les petits boulots avant de faire son service militaire en Bourgogne comme sous-officier. Il se découvre alors un don pour le management et la discipline. A la sortie



de l'armée, il est recruté comme ouvrier dans une entreprise isarienne. Il est vite repéré par sa hiérarchie et ses qualités vont lui permettre de gravir les échelons. Il devient tout d'abord technicien de laboratoire puis chef d'équipe et enfin cadre dirigeant. Dominique Bérenger est un autodidacte et le revendique haut et fort !

La rencontre de Laurent Corbière et Dominique Bérenger fait naître un projet commun : ils souhaitent s'associer et ils achètent une boulangerie place de la République à Paris. C'est un vrai challenge pour Dominique qui quitte son emploi et un rêve d'enfant qui se réalise pour Laurent de s'installer dans la capitale. Ils la garderont cinq ans mais souhaitent finalement revenir s'installer dans l'Oise. Ils visitent les deux boulangeries de Philippe Herlin à Liancourt en juin 2015 et signent rapidement un compromis de vente.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, ils sont les nouveaux exploitants du Four à Bois et de la boulangerie de La Rochefoucauld. Ils souhaitent innover et faire bénéficier les Liancourtois de leur expérience. Leur première décision a été de modifier les horaires de la boulangerie de La Rochefoucauld qui ouvre désormais sans interruption de 6h00 à 19h30. Ils ont également changé le rythme de cuisson du pain et des viennoiseries. D'une unique cuisson le matin, ils sont passés à trois cuissons par jour afin de permettre à tous les clients, à toute heure de la journée, d'avoir du pain chaud et des viennoiseries moelleuses. Une nouvelle baguette, la festive, a fait son apparition ainsi qu'un assortiment de

pains spéciaux. Enfin de nouveaux produits en pâtisserie vous seront bientôt proposés comme le craquant chocolat ou le craquant citron.

Vous l'aurez compris, Laurent Corbière et Dominique Bérenger souhaitent mettre leurs dynamismes et leurs savoir-faire au service des Liancourtois. Assurément, les gourmands vont être comblés !



Le Four à Bois

14 rue Roger Duplessis

Téléphone : 03 44 60 25 43

Ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 6h00 à 13h30 et de 15h30 à 19h30

Le samedi de 7h00 à 13h30 et de 15h30 à 19h30

Le dimanche de 7h00 à 13h00

Boulangerie de La Rochefoucauld

9 place de La Rochefoucauld

Téléphone : 03 44 73 02 71

Ouvert du mardi au dimanche de 6h00 à 19h30



Les personnages de bande

Cette année, les cavalcades liancourtoises organisées par Adeline Mestre, Maire-adjointe chargée de l'animation de la cité, avaient pour thème la bande dessinée, en hommage aux dessinateurs assassinés lors de la tuerie de Charlie Hebdo. Elles se sont déroulées sous le soleil samedi 20 juin 2015.



Les chars de la cavalcade des écoles ont ouvert les festivités en défilant dans la ville, de la rue du Général Leclerc à la place Verte, où un goûter attendait les participants. Des chars à l'effigie de personnages célèbres bien connus des enfants : des classiques Mickey, Lucky Luke, Tintin et Milou aux plus modernes Pokémon et Lapins Crétins. Cette année, tous les enfants présents sur les chars ont eu également la joie de recevoir un petit cadeau de l'Association des Commerçants et Artisans de Liancourt qui a souhaité s'associer à la fête.

A la nuit tombée, les chars illuminés de la grande cavalcade ont animé les rues de notre cité, accompagnés par de nombreuses fanfares. La soirée s'est terminée par un feu d'artifice sonorisé où les musiques des dessins animés les plus connus des années 80 se sont succédées.

Un grand merci à tous les bénévoles sans qui cette manifestation festive et populaire ne pourrait se dérouler.



dessinée font les cavalcades!



Le "Coup de Patte"

Le week-end des 10 et 11 octobre derniers, l'association liancourtoise le "Coup de Patte" fêtait le 10^{ème} anniversaire de son exposition annuelle des élèves.

Le "Coup de Patte" est une association loi 1901 créée en 2002 sous l'impulsion de Lucien Mélou, Philippe Beun et Bernard Hercelin. Elle a pour but de dispenser des cours de dessin, d'aquarelle, de peinture à l'huile ou de pastel. Présidée par Guy Bruet depuis janvier 2013, le "Coup de Patte" compte aujourd'hui 21 adhérents et se développe chaque année un peu plus. L'atelier est ouvert tous les mardis de 17h00 à 19h30 au 524 rue Jules Michelet et accueille tous les adultes désireux d'apprendre ou de se perfectionner dans le domaine artistique.

La vie de l'association est également ponctuée de temps forts : expositions, sorties culturelles, voyages... L'édition 2015 de l'exposition des œuvres des élèves s'est déroulée les 10 et 11 octobre derniers à la salle annexe Guy Lejeune. Le talent était incontestablement au rendez-vous pour le dixième anniversaire de cette



manifestation et les meilleures œuvres ont été récompensées par des prix offerts par le Crédit Mutuel, partenaire du "Coup de Patte" et la ville de Liancourt.

Au printemps, quelques membres de l'association ont eu le plaisir d'aller sur les pas de Claude Monet à Belle-Île-en-Mer du 14 au 17 mai 2015. C'est sous le soleil qu'ils ont pu découvrir

les paysages magnifiques de l'île et visiter le petit village de Kervilahouen dans lequel séjourna le peintre en 1886.

Le prochain voyage aura lieu en 2017 mais la destination n'est pas encore définie. L'association a également le projet d'ouvrir son atelier un samedi sur deux pour permettre aux personnes travaillant en région parisienne et rentrant tard le soir de pouvoir rejoindre le "Coup de Patte" et donner libre cours à leur passion. Si vous souhaitez vous aussi apprendre de nouvelles techniques ou vous perfectionner, les membres du "Coup de Patte" vous accueilleront avec plaisir.



Contact : Guy Bruet
Téléphone : 07 87 34 34 60
Courriel : guy.bruet@orange.fr

Permanences des élus



Mairie de Liancourt

232 rue Jules Michelet - 60140 Liancourt

Téléphone : 03 44 73 02 06

Courriel : commune.liancourt60@orange.fr

Ouverture au public :

du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

le samedi de 10h00 à 12h00

LE MAIRE

Roger Menn

Président de Oise Habitat

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)



Thierry Balliner

Chargé de l'urbanisme, du logement,
de l'environnement et de l'école
municipale de musique

Permanence les samedis
de 10h30 à 12h00 en mairie



Bernard Gély

Chargé des affaires sociales

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)
les jeudis de 17h30 à 19h00
en mairie



Adeline Mestre

Chargée de l'animation de la
cité et des jumelages

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)



Valérie Menn

Chargée des affaires scolaires et
périscolaires, de l'enfance et de la
petite enfance

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)



Yves Nembrini

Chargé des travaux, de la voirie,
des bâtiments communaux,
du développement économique,
du commerce et de l'artisanat

Permanence les jeudis
de 16h00 à 17h30 en mairie



Marie-France Delandre

Chargée de la culture

Permanence les mercredis
de 14h30 à 16h30 au centre
culturel Alexandre Urbain,
5 rue du Général Leclerc



Michel Dessaux

Chargé des finances et de
la jeunesse

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)



Mirjana Jakovljevic

Chargée des sports

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)
les samedis de 10h00 à 12h00
en mairie





AGENDA

NOVEMBRE – DÉCEMBRE 2015

JANVIER – FÉVRIER 2016

Les dates à retenir

- **Mercredi 11 novembre : Commémoration de l'Armistice de la guerre 1914-1918**
9h00 Rassemblement au cimetière
- **Samedi 14 novembre : Fête de la bière**
Sous chapiteau, place de La Rochefoucauld
- **Dimanche 15 novembre : Foire de la Saint-Martin**
- **Dimanche 15 novembre : Fête du boudin**
Sous chapiteau, place de La Rochefoucauld
- **Samedi 21 et dimanche 22 novembre : Marché de Noël**
Sous chapiteau, place Lucien Charton
- **Samedi 5 et dimanche 6 décembre : 30^{ème} exposition d'Artisanat d'Art et de Gastronomie**
Salle Guy Lejeune
- **Dimanche 6 décembre : Premier tour des élections régionales**
3 bureaux de vote ouverts de 8h00 à 18h00
- **Dimanche 13 décembre : Deuxième tour des élections régionales**
3 bureaux de vote ouverts de 8h00 à 18h00
- **Dimanche 3 janvier : Cyclo-cross UFOLEP**
Bois de la Garenne
- **Dimanche 7 février : 23^{ème} salon toutes collections de l'Association Philatélique de Liancourt**
Salle Guy Lejeune